

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 133 (1988)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Revues

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Revue

### Notre armée de milice N° 8, octobre 1988

A l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de sa parution, notre confrère publie un numéro spécial placé sous le titre général «Jeunesse et armée». Sous une jaquette en quadrichromie, la présentation générale de la revue a été typographiquement quelque peu modifiée. Quant au contenu, il vise très particulièrement le public des conscrits par une information détaillée sur le recrutement et sur l'école de recrues. Les reportages ont été réalisés pour la plupart dans les ER de Colombier et de Chamblon. *Notre armée de milice* pénètre aussi dans une administration militaire (celle du Jura) et dans les cours de troupe (rgt inf 3), de même qu'il renseigne sur certains aspects particuliers comme le Service féminin de l'armée, l'information dans la troupe, ou encore la protection de l'environnement. Pour cette action de promotion et d'information des conscrits, le «Spécial 15<sup>e</sup> anniversaire» a bénéficié d'un tirage triplé, soit 45 000 exemplaires.

### Military Review N° 10, octobre 1988

Cette édition de la revue américaine est entièrement consacrée aux questions d'instruction dans les forces armées terrestres, et très particulièrement à l'instruction des cadres. Exercices d'état-major, mais aussi instruction individuelle avec emploi régulier de l'ordinateur, mais encore exercices avec troupe aux échelons les plus divers sont évoqués. L'ensemble de ces contributions est sous-tendu par l'Air-Land Battle et la nécessité, sur le théâtre européen, d'agir toujours dans la profondeur des éléments d'attaque adverses afin de dissocier les éléments de tête de leur logistique et des seconds échelons.

### Revue de l'OTAN N° 5, octobre 1988

Depuis sa création, l'Alliance atlantique est confrontée au problème du partage des charges qu'engendre la défense commune. A cet égard, la revue présente tout d'abord, sous la plume de M. Mesut Yilmaz,

ministre des Affaires étrangères, le point de vue de la Turquie. Il faut, à ce propos, relever l'importance de la participation turque à la structure militaire intégrée de l'OTAN: 25% des effectifs de défense, 12% des chars, 19% de l'artillerie et 11% des avions. En contrepartie de cet effort militaire réel (l'armée turque comprend 900 000 hommes), la Turquie a besoin d'une assistance économique accrue afin de progresser sur le chemin de l'autosuffisance et du désendettement.

C'est M. Alton G. Keel Jr., représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'OTAN, qui présente le point de vue américain sur le même sujet. L'auteur relève que l'effort militaire américain en Europe équivaut à la somme des efforts consentis par les autres membres de l'Alliance (soit environ 130 milliards de dollars chacun). Pour lui aussi, la contribution américaine dépend de la situation économique du pays. A cet égard, il importe de réduire sans tarder le colossal déficit budgétaire et commercial des USA.

Le général Galvin, commandant suprême des forces alliées en Europe, s'intéresse à la coopération dans le domaine de la production d'armements. Pour l'auteur, il est évident qu'il s'agit là d'un élément clé de la dissuasion, eu égard en particulier au coût de la technologie.

### Protection civile N° 10, octobre 1988

Le thème principal de cette livraison, introduit par l'éditorial de M<sup>me</sup> Ursula Speich, rédactrice en chef, est l'information. L'important, relève-t-on dans un premier article, c'est l'aspect humain. «A l'époque où n'importe quelle association d'éleveurs de lapins nomme un porte-parole, la protection civile doit, elle aussi, accorder davantage d'importance aux relations publiques.»

M. Klaus Nederau, chef de l'information de la centrale nucléaire de Beznau, relève l'importance d'une information bien préparée dans les entreprises à haut risque. Une documentation très complète doit être disponible aussi bien pour le personnel de semblables installations qu'à destination des populations environnantes directement concernées.

Enfin, M. Hildebert Heinzmann, sous-directeur de l'OFPC, propose ses réflexions sous le titre «De l'information en matière de protection civile». Il s'agit de sensibiliser la population dans son ensemble, mais très particulièrement les politiciens, les militaires et les autres partenaires de la défense générale, les personnes astreintes à la protection civile ainsi que les offices cantonaux et communaux qui en ont la charge.

### **Défense nationale, novembre 1988**

C'est, le 11 octobre dernier, le président de la République française en personne qui a prononcé l'allocution d'ouverture de la session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) à l'École militaire. Il tenait à rappeler à ses auditeurs les grandes lignes de la politique française de défense. Rien, en fait, qui n'ait déjà été dit en de semblables circonstances. Il faut noter toutefois que M. Mitterrand a souligné, avec une netteté particulière, le fait que la France n'entendait pas, à l'avenir non plus, réintégrer la structure militaire intégrée de l'OTAN. Ce n'est donc pas dans ce sens qu'il faut interpréter la création de la célèbre brigade franco-allemande (commandée alternativement par un officier de l'une et de l'autre nation). Cette création s'inscrit dans un autre cadre, qui est celui de la coopération entre les deux pays en matière de défense, sorte de première ébauche concrète et future épine dorsale d'une défense européenne que le président français appelle de ses vœux sans ambiguïté aucune.

Plus loin dans la revue, M. Paul Vidal-Grégoire s'intéresse à «L'Islande: l'allié désarmé de l'OTAN». L'auteur montre d'abord comment ce pays a passé, grâce au développement des transports maritimes et aériens, de l'isolement à l'«européanité militante». Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que l'Islande, après sept siècles de tutelle danoise, n'a proclamé son indépendance qu'en 1944, le Danemark étant alors sous la botte nazie. Protégée

d'abord par les Anglais, puis par les Américains alors encore neutres, l'Islande fut, en 1949, un membre fondateur de l'OTAN. A cette occasion, le ministre des Affaires étrangères, M. Benediktsson, devait déclarer: «Nulle [nation de l'OTAN] n'est plus faible que nous. En fait, nous serions incapables de nous défendre. Mais notre pays est d'une importance vitale dans l'Atlantique Nord. Notre participation à cette alliance indique qu'il est de notre intérêt, comme de l'intérêt des autres membres, que nous soyons défendus, comme nous l'avons été par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, dans le cas d'une nouvelle guerre.» Si l'Islande d'aujourd'hui est toujours incapable d'assurer sa défense, elle coopère militairement avec les Etats-Unis qui, susceptibles d'utiliser ce «porte-avions», sont en mesure d'assurer la sécurité des bases aériennes, notamment celle de Keflavik.

Retenons enfin l'étude de M. Bruno Munier, docteur ès sciences politiques, sur «La stratégie soviétique en Asie et dans le Pacifique». L'auteur montre que, perestroïka ou pas, l'URSS s'affirme très clairement comme puissance asiatique et met de nombreux moyens en œuvre (diplomatiques notamment) pour souligner cette affirmation. Les Soviétiques tiennent ainsi à montrer qu'il est logique pour eux de s'intéresser au continent asiatique et aux côtes du Pacifique, alors qu'à l'évidence, les Etats-Unis n'ont, eux, rien à y chercher. M. Bruni Munier relève que «la nouvelle pensée politique a permis de redynamiser la diplomatie soviétique en Asie et dans le Pacifique et constitue un fantastique instrument au service de la politique étrangère pour renforcer l'influence de l'URSS ou pénétrer dans les bastions jusqu'ici interdits». L'Asie et le Pacifique occupent donc une place très importante, pour ne pas dire capitale, dans la stratégie globale des Soviétiques ainsi que dans la lutte apparemment pacifique que se livrent les deux blocs; la nouvelle pensée politique y trouve un champ d'application propice, rendant l'offensive diplomatique du Kremlin plus incisive.